

Syndicat de la Teinturerie, Blanchisserie & Pressings des Alpes Maritimes

150, Avenue Henri Lantelme - 06700 St Laurent du Var.

Tél. 04 93 07 38 60 - Fax 04 93 14 91 51

E-mail: stbp06@orange.fr



Année 2021

Le Syndicat de la Teinturerie Blanchisserie & Pressings des Alpes Maritimes vous assiste, vous accompagne et vous informe dans tous les domaines de votre activité.

Le Syndicat de la Teinturerie Blanchisserie & Pressings des Alpes Maritimes défend les intérêts de la profession auprès des Pouvoirs Publics.

Par votre adhésion à votre Syndicat, vous manifestez votre intérêt pour l'avenir de la profession.

Notre mission est de vous proposer :

- ✓ de nouveaux services,
- ✓ négociateur de nouveaux avantages,
- ✓ vous aider au quotidien.

Notamment la Fédération Française des Pressings & Blanchisseries « FFPB » créée en 1951

- Négocie les accords sociaux avec les syndicats de salariés.
- Représente la profession auprès des pouvoirs publics, des administrations et de tous les partenaires de la filière (publics ou privés).
- Défend les intérêts de la profession et promeut les métiers et les filières de l'entretien des textiles.
- Informe ses adhérents de manière régulière sur la profession, les évolutions législatives.

Les affaires sociales

- La FFPB est signataire de la Convention Collective. Elle prépare les négociations de branche avec les syndicats de salariés et participe aux réunions paritaires. Ce mandat est effectué en partenariat avec le GEIST (Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles).
- La FFPB représente le collège patronal au sein de l'association paritaire ASPET (association pour le paritarisme dans l'entretien des textiles).

Les affaires techniques et environnementales

- La FFPB participe à l'élaboration des réglementations applicables à la profession (Arrêté-type 2345...), ainsi qu'aux normes qui la régissent (Norme NF).
- La FFPB est signataire des conventions avec les Agences de l'Eau.
- La FFPB collecte pour ses adhérents la contribution obligatoire Eco-Emballages.

La formation professionnelle

- La FFPB participe aux organes de gestion des fonds de formation (Opcalia).
- La FFPB entretient un partenariat étroit avec l'AF CET (Association de formation Loi 1901).

L'animation régionale

- La FFPB démultiplie sa capacité d'action dans certaines régions par un véritable ancrage régional.

**Votre cotisation est déductible de vos impôts
Par intégration aux frais généraux**



Possibilité de fractionner votre règlement

Quelques réalisations du syndicat de la Teinturerie Blanchisserie & Pressings des Alpes Maritimes durant l'année 2020

- ✓ *La rencontre Artisans, Fournisseurs, Institutions lors de l'assemblée générale.*
- ✓ *Travail à l'élaboration d'un projet de formation en alternance aux métiers de pressings afin de permettre aux artisans de notre profession de trouver des solutions aux problèmes constatés : personnel qualifié, besoins fréquents de contrats saisonniers ou à temps partiel, absence de formation initiale dans la région PACA, existence de dispositifs Pôle Emploi en direction des demandeurs d'emploi et de crédits formation.*
- ✓ *Communication a tous les Pressings du Département durant le confinement.*

Au niveau départemental, les services proposés par votre Syndicat :

1. Le bon renseignement au bon moment avec notre secrétariat local.
2. Un service juridique : pour faire face aux problèmes juridiques de votre entreprise. Une première consultation gratuite pour l'adhérent par un avocat pour pouvoir rapidement prendre une décision.
3. L'envoi d'informations juridiques, sociales etc. sous forme de circulaires.
4. Des réunions d'informations : échanges et rencontre entre artisans d'une même profession sur des thèmes d'actualité.
5. Partenariat avec la Société DEKRA : solutions pour répondre à la majorité des obligations réglementaires.
6. Partenariat avec la Société STE PE2S Consulting : solutions pour l'élaboration de votre document unique.
7. La disponibilité de votre Présidente ainsi que du Bureau pour toute question relative à votre profession.

**C'est en restant unis et nombreux qu'il nous sera possible d'être entendus efficacement
pour défendre notre profession.**

La Présidente,
Nathalie LUCET

